

La révolte de 1907

{mosmodule user5}

Depuis plusieurs années, le nombre d'hectolitres de vin produits dans le Midi de la France ne cesse d'augmenter, provoquant donc une chute vertigineuse des cours. Beaucoup de viticulteurs ne peuvent plus vivre avec le revenu de leur exploitation et les ouvriers agricoles ne trouvent plus à s'embaucher. Les coupables sont désignés :

Les Fraudeurs

Le chimiste Nicolas Chaptal a découvert qu'en rajoutant du sucre au moment de la fermentation, on arrive à faire remonter le degré alcoolique du vin.

La tentation est grande, alors, de rajouter de l'eau pour produire une plus grande quantité.

En alternant plusieurs fois sucrage et mouillage, et en rajoutant des colorants et des conservateurs, on arrive finalement à produire du vin en quantités énormes, même s'il n'a plus grand chose de naturel.

En 1903, les députés diminuent la taxe sur le sucre de betterave de 60 Francs à 25 Francs le quintal. En effet, les betteraviers du Nord sont fortement concurrencés par le sucre de canne et il est nécessaire de soutenir leur activité. Mais le bonheur des uns fait le malheur des autres : en un an, la production de sucre de betterave passe de 400 000 à 600 000 tonnes. Et, en dépit des lois contrôlant les manipulations chimiques du vin, la production de 'vin de sucre' augmente également, beaucoup plus vite que la consommation.

Les viticulteurs attribuent la faute de la chute des cours et de leur misère qui en découle aux 'fraudeurs' : grands négociants et industriels qui leur achète leur vin naturel, le trafique et le multiplie, puis le distribuent en quantité sans aucun rapport avec le volume acheté.

Les coupables sont donc ces fraudeurs qui organisent la surproduction !

Une crise économique aux raisons moins évidentes

La misère est réelle : de nombreux maires et de nombreux députés ont fait part de la situation de leurs administrés dans l'impossibilité de payer leurs impôts ; d'autres évoquent des vignobles qui se vendent au prix du terrain nu ou qui ne trouvent même plus d'acquéreur.

Depuis 30 ans, le prix de vente moyen de l'hectolitre a été divisé par 3, tandis que la production est presque multipliée par 2 sans que la consommation augmente dans les mêmes proportions.

Si, sans aucun doute, la fraude existe, elle est probablement marginale par rapport à un contexte économique et structurel défaillant.

La production viticole est irrégulière d'une année sur l'autre : sans moyens de stockage suffisants, ils sont obligés, certaines années, de brader la production de l'année précédente ; d'autre part, les grandes propriétés viticoles des colons algériens commencent à pénétrer le marché avec des prix inférieurs.

Enfin, vingt ans auparavant, une épidémie de phylloxéra a détruit la majeure partie du vignoble et a durablement affaibli la viabilité économique des exploitations. Alors que certains commencent à s'en remettre, cette crise va complètement les anéantir.

Le 25 janvier 1907, la Chambre des Députés diligente une Commission chargée de faire une enquête sur la situation de la production, du transport et du commerce des vins, et de proposer les mesures à prendre en vue de remédier à la situation critique de la viticulture.

Albert Marcelin

Marcelin Albert naît en 1851 à Argeliers, un petit village de l'Aude, à 60 kilomètres au nord-ouest de Narbonne. Son père meurt alors qu'il a 5 ans et il est élevé par son grand-père et sa mère. Il quitte l'école à 16 ans pour aider à l'exploitation familiale. De ses études, il garde le goût du beau langage et du théâtre.

Marcelin Albert tient un café pendant quelques années. Sur la droite du bâtiment, l'annexe va devenir le siège du Comité viticole d'Argeliers.

C'est un homme soigneux de sa personne : sa barbe et sa moustache sont toujours bien coupées et teintes ; il porte toujours soit un noeud papillon, soit une cravate blanche, et son chapeau à bords relevés est connu dans toute la région. Argeliers ne compte que 1 200 habitants, mais possède un théâtre : Marcelin Albert y joue quelques pièces, dont Ruy Blas.

En 1900, 1903 et 1905, Marcelin Albert participe à des campagnes pour la défense de la viticulture : contre la restriction des droits des bouilleurs de cru tout d'abord, contre la détaxe sur le sucre par la suite.

En 1907, il est désormais un homme connu dans la région pour son combat viticole, à la fois auprès des élus et auprès

des viticulteurs.

Tout au long de la crise de 1907, Marcelin Albert sera adulé : il sera qualifié d'Apôtre des vigneron et de Rédempteur. Il luttera, un peu mollement, contre ce culte de la personnalité qui flatte quand même son ego. En revanche, son attitude sera sans ambiguïté contre les tentatives de récupération, nombreuses et fort pressantes.

Marcelin Albert arrivera, le plus souvent avec succès, à recadrer le mouvement : le seul et unique combat qu'il prône est celui du vin sain et naturel, sans idée politique, sociale ou régionaliste. Si certains de ses amis ont d'autres vues, lui, au moins, restera 'pur' dans ses intentions.

Deux actions sont entreprises simultanément : d'une part les manifestations populaires de plus en plus massives ; d'autre part, la démission des maires et des conseils municipaux bloquent toute la vie administrative de la région.

Les manifestations

Le 11 mars 1907, menés par Marcelin Albert, 83 viticulteurs d'Argeliers et des communes voisines se rendent à Narbonne pour remettre leurs doléances à la Commission viticole.

Puis, les manifestations se succèdent tous les dimanches, à chaque fois plus importantes :

- 24 mars, Sallèles d'Aude, 300 personnes,
- 31 mars, Bize, 600 personnes,
- 7 avril, Ouveillan, 1 000 personnes,
- 14 avril, Coursan, 5 000 personnes,
- 21 avril, Capestang, 10 000 personnes,
- 28 avril, Lézignan, 25 000 personnes,
- 5 mai, Narbonne, 80 000 personnes,
- 12 mai, Béziers, 150 000 personnes,
- 19 mai, Perpignan, 170 000 personnes,
- 26 mai, Carcassonne, 250 000 personnes,
- 2 juin, Nîmes, 300 000 personnes,
- 9 juin, Montpellier, 600 000 personnes.

Les démissions

Un ultimatum est lancé au Gouvernement par les leaders du mouvement : si aucune solution n'est apportée le 10 juin, un mot d'ordre de démission massive des maires et des conseils municipaux sera lancé.

Dès le 13 juin, les démissionnaires se comptent :

Aude : 129 communes sur 439,

Hérault : 124 communes sur 360,

Pyrénées-Orientales : 75 communes sur 232.

La troupe charge, des policiers sont lynchés et un régiment se mutine

Le 15 juin, Clemenceau fait annoncer que l'arrestation du Comité est imminente et que force de rester à la loi. De Lyon, de Brive, de Tulle, de Montauban, ... les troupes sont acheminées vers les principales villes de la région.

Le 19 juin, à partir d'une heure du matin, les gendarmes et la cavalerie commencent à encercler Argeliers. Mais les habitants montent la garde et le tocsin retentit. Aussitôt, les autres communes convergent vers Argeliers et c'est bientôt près de 10 000 personnes qui accueillent les forces de l'ordre à 4 heures du matin. Marcelin Albert, qui redoute que son arrestation provoque un affrontement, prévient ses amis et disparaît. Des consignes de calme sont passées. Entourés par la foule et protégés par les gendarmes et les soldats, les policiers perquisitionnent au siège du Comité. Le docteur Senty, Just Cabannes et Édouard Bourges, tous membres du Comité, se présentent spontanément aux policiers. Mais impossible de mettre la main sur Marius Cathala, François Richard, Élie Bernard et bien sûr Marcelin Albert.

La sortie du village est difficile : les prisonniers sont conduits dans des voitures que la population refuse de laisser passer. Des coups sont échangés avec les policiers et c'est finalement Cabannes qui s'adresse à la foule : Laissez-nous partir !

Le convoi mettra plusieurs heures pour parcourir les 50 kilomètres jusqu'à Villedaigne où l'attend un train spécial : les ponts sur l'Aude et sur le Canal du Midi sont en feu et c'est après un long détour qu'il arrivera finalement à la gare. À 8 h 30, le train part pour Montpellier avec les prisonniers.

Les incidents de Narbonne

À 4 heures du matin également, les policiers sous la protection de la troupe se présentent devant le domicile de Ferroul, le maire de Narbonne, pour l'arrêter. Depuis son balcon, acclamé par la foule, il négocie les conditions de son arrestation pendant une heure et demie. Finalement, il se rend, mais comme à Argeliers, la sortie de la ville est difficile. La cavalerie, sabre au clair, est obligée d'ouvrir le passage devant une foule hostile.

En ville, toute la journée, des incidents éclatent entre la population et les renforts de troupe qui arrivent. Les soldats sont tantôt conspués, tantôt enjoint de se mutiner.

Vers 20 heures, la sous-préfecture est attaquée.

Une salve de coups de feu s'abat sur un café, faisant 1 mort et 3 blessés graves.

Le lendemain matin, Narbonne hurle sa haine contre toutes les forces de l'ordre : Assassins... Mort aux gendarmes... À bas les cuirassiers...

Béziers La mutinerie 17e régiment d'infanterie

Le 17e est principalement composé de conscrits de la région. Il est basé à Béziers quand, dans la nuit du 18 au 19 juin, on décide de le muter. La population tente d'empêcher leur départ et, déjà, les pousse à se mutiner. Un capitaine, plus compétent que les autres officiers, arrive à séparer la troupe de la population, et à 3 heures du matin, le régiment prend, à pied, la route d'Agde.

Des rumeurs alarmistes, et parfois inexactes, parviennent aux soldats : la troupe a tiré à Béziers et à Narbonne, des régiments se seraient déjà mutinés.

À l'appel de 21 h, des soldats sont manquants. Une patrouille qui rentre à son casernement de la Bourse du Travail tombe en pleine réunion de civils. Quelques minutes plus tard, une trentaine de soldats en ressortent crosse en l'air. Après avoir bousculé l'officier de garde, ils se dirigent vers le couvent, suivis et acclamés par la foule. Les officiers présents sont vite débordés et c'est maintenant le gros du 17e qui se rend à la caserne Mirabel. Civils et militaires y pénètrent, et malgré une légère résistance, arrivent jusqu'à l'armurerie pour une distribution générale de fusils et de cartouches. À 23 heures, 500 mutins du 17e prennent la direction de Béziers.

Gloire au 17e du chansonnier Montéhus

Salut, salut à vous

À votre geste magnifique

Vous auriez en tirant sur nous

Assassiné la République...

écouter un extrait: {mmp3}revol.mp3{/mmp3}

À Béziers, l'alerte est donnée. Le général commandant la garnison décide aussitôt de se porter à la rencontre des mutins. Vers 3 h du matin, le contact est établi à quelques kilomètres de la ville, mais ses exhortations n'ont aucun effet. Pour éviter un affrontement meurtrier, il est obligé de les laisser passer. Toutefois, il leur promet d'écouter avec bienveillance leurs doléances, dès la fin de cette mutinerie 'absurde'.

Tôt dans la matinée du 21 juin, le 17e arrive à Béziers et s'installe sur les allées Paul Riquet, la principale artère de la ville. Ils trouvent une ville agitée, mais nullement à feu et à sang comme ils le croyaient. Pendant que les Biterrois organisent leur ravitaillement et que les négociations avec le général s'organisent, le nombre de mutins ne cesse de diminuer : certains sont partis dans leur famille et d'autres ont déjà réintégré la caserne.

Vers midi, 3 membres du Comité n°2 sont arrivés à Béziers. Les négociations avec Clemenceau sont difficiles, mais aboutissent : il n'y aura aucune sanction individuelle si la mutinerie cesse immédiatement. À 17 h 30, malgré la contestation de la foule qui les pousse à continuer, les 200 derniers mutins se rendent.

La mutinerie aura duré moins de 24 heures. Si effectivement, aucune sanction individuelle n'est prise, les 500 mutins seront envoyés en Tunisie (à Gafsa), dans un bataillon d'épreuve. En mars 1908, ils seront exclus du cadre de la loi d'amnistie. En mai 1908, le bataillon d'épreuve sera dissous.

Georges Clémenceau contre Marcelin Albert : la lutte est inégale

Marcelin Albert est resté caché toute la journée du 19 dans le clocher de l'église d'Argeliers. À la nuit tombée, une voiture l'amène à Bordeaux où il prend le train. Le 20 juin au soir, il débarque à Paris.

Le dimanche 23, à 10 heures, Marcelin Albert se présente au Ministère de l'Intérieur, place Beauvau. Il tend une lettre à l'huissier et lui déclare vouloir rencontrer le Président du Conseil.

Quelques minutes plus tard, Clemenceau le reçoit en tête à tête.

Marcelin Albert est venu exposer la situation et se constituer prisonnier. Clemenceau exige que la légalité soit rétablie ; il lui reproche de faire le jeu des extrémistes et des royalistes. Marcelin Albert proteste que son combat est uniquement celui de la viticulture.

Finalement, Marcelin Albert accepte d'aller essayer de convaincre les maires de retirer leur démission et le Comité de faire cesser les actions. Il ressort du bureau avec un sauf-conduit de la main de Clemenceau.

Attablé à un café où il déjeune, attendant son train, il est reconnu par des journalistes qui lui montrent les éditions qui viennent de sortir. Il est effaré et tente de démentir : Non, il n'a pas pleuré ! Non, il n'est pas venu réparer le mal, mais essayer de trouver un terrain d'entente ! Oui, il a accepté une mission ! Tout cela est confus et le mal est fait : Marcelin Albert est désormais déconsidéré aux yeux de ses anciens amis.

Fin de la crise

Marcelin Albert arrive à Argeliers à 20 h, avec la bienveillante neutralité des policiers et des gendarmes qui sont toujours théoriquement à sa recherche. Il entre aussitôt en réunion avec le Comité n°2 pour faire part des propositions de Clemenceau. Échec : le Comité décide de continuer la lutte.

Il n'a plus qu'à avertir Clemenceau de l'échec de sa mission. Le 26 juin, il prend le train pour Montpellier et se rend à la prison pour y être incarcéré. Après la joie des retrouvailles avec les autres membres du Comité détenus, ceux-ci ne tardent pas non plus à lui reprocher sa mission auprès de Clemenceau. Le 12 juillet, les relations sont tellement

mauvaises qu'il demande à être séparé de ses codétenus.

Alors que les députés, les maires et le Comité n°2 demandent l'évacuation de l'armée pour cesser la révolte, Clemenceau, bien évidemment, demande l'inverse : rentrez dans la légalité et je retirerais les troupes ! Durant tout l'été, petit à petit, sans que chacun ne perde la face, retraits de troupes et réouvertures de mairies alterneront.

La loi tant attendue est votée le 29 juin : elle institue une surtaxe de 40 F sur le sucre, la déclaration et la limitation du sucrage, la déclaration de récolte, le droit pour les syndicats viticoles de se porter partie civile dans les affaires de fraude. Le 15 juillet, une autre loi portera sur les déclarations et visas pour le transport des vins et alcools.

Le 2 août, la situation s'est calmée et le gouvernement décide de libérer les prisonniers de Montpellier. Deux jours après, Ferroul et Marcelin Albert seront élus conseillers généraux.

Le 5 octobre, la chambre de mise en accusation renvoie 89 personnes devant la cour d'assise : les membres du Comité (dont bien sûr Marcelin Albert), quelques maires démissionnaires, des émeutiers de Béziers, Perpignan et Narbonne. Les animateurs du mouvement se pourvoient en cassation pour que leur procès soit différencié de celui des émeutiers ; le parquet se pourvoit également en cassation, pour motif de suspicion légitime envers les assises de l'Hérault.

En mars 1908, le Parlement votera une loi d'amnistie : ils n'auront même pas le droit à un procès !

Ainsi s'enlise finalement la tragédie de 1907 dans le Midi : par des demi-mesures, une demi-solution, un demi-apaisement ... Un arrière-goût d'inachevé !

Sources : Internet